

## MENTIONS LEGALES

### 1. IDENTITÉ DE L'EXPLOITANT

Dénomination sociale : KOACHER  
Forme juridique : SAS  
Président : Hugo MONNET  
Capital social : 160 000€  
Siège social: 1 place Giovanni da Verrazzano - 69009 LYON  
RCS LYON n°982 321 929  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR69982321929  
N° tél. : +33 04 51 42 04 38  
Email : info@koacher.app

**Directeur de la publication** : Hugo MONNET

### 2. HÉBERGEUR

Amazon Web Services EMEA SARL  
Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois  
Siège social : 38 Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg  
RCS Luxembourg : B186284  
Téléphone : +352 2789 0057  
Site web : <https://aws.amazon.com>

### 3. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – PROTECTION DES BASE DE DONNEES

Tous les éléments du Site, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, ainsi que le nom et les services proposés sont protégés par un droit de propriété intellectuelle tel que droit d'auteur, marque ou brevet. Ils sont la propriété exclusive de KOACHER, de ses partenaires ou de ses fournisseurs de contenu. Toute reproduction, représentation ou réutilisation, en tout ou partie, sur un quelconque support est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. L'Internaute qui dispose d'un site Internet à titre personnel et qui désire placer, pour un usage personnel, sur son site un lien simple renvoyant directement au Site, doit obligatoirement en demander l'autorisation écrite et préalable à KOACHER, sans que cette autorisation puisse être considérée comme un accord implicite d'affiliation. Dans tous les cas, tout lien devra être retiré sur simple demande de KOACHER.

Il est interdit d'extraire et/ou de réutiliser de façon systématique des parties du Site sans l'autorisation écrite et préalable de KOACHER. En particulier, il est interdit d'utiliser de robot d'aspiration de données, ou tout autre outil similaire de collecte ou d'extraction de données pour extraire (en une ou plusieurs fois), pour réutiliser une partie substantielle du Site sans l'autorisation écrite et préalable de KOACHER. Il est interdit de créer et/ou de publier des propres bases de données qui comporteraient des parties substantielles du Site sans l'autorisation écrite et préalable de KOACHER.

## **REFERENCEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES SUR KOACHER**

KOACHER exploite une plateforme de réservation en ligne sur son site internet [www.koacher.app](http://www.koacher.app) (Ci-après « Plateforme ») à destination de personnes physiques disposant de la capacité légale de contracter et agissant à titre personnel (Ci-après « Sportif »).

Dans le cadre de la mise à disposition de cette Plateforme, KOACHER intervient comme intermédiaire technique et héberge les Offres (Ci-après « Offre ») proposées par des Professionnels du sport (coachs, structures) inscrits sur la Plateforme, personnes morales ou physiques immatriculées en France auprès du registre qui leur est applicable en raison de leur activité professionnelle (tel que le Registre du Commerce et des Sociétés), agissant dans le cadre de leur activité professionnelle habituelle et déclarées auprès des organismes fiscaux et sociaux (Ci-après « Coachs ») à des Sportifs.

### **1. CRITÈRES DE RÉFÉRENCEMENT**

Pour être référencé sur la plateforme KOACHER en qualité de Professionnel, il convient de signer un contrat de mise à disposition de la Plateforme avec KOACHER et en particulier fournir les justificatifs suivants, selon l'activité exercée, :

- Une copie du diplôme / carte professionnelle / Kbis lui permettant d'exercer l'activité de coach ou de professionnel du sport dans la ou les catégories pour lesquelles il souhaite s'inscrire sur la Plateforme.
- Une pièce d'identité

Chaque Professionnel peut référencer les Offres qu'il souhaite sur KOACHER, pourvu notamment que ces Offres :

- Correspondent à l'une des catégories de services définies sur la Plateforme,
- Ne contreviennent pas aux réglementations en vigueur, aux droits de tiers, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
- Ne présentent pas un danger pour la santé, la sécurité ou l'environnement.

A ce titre, et en application de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), la responsabilité de KOACHER ne pourra pas être engagée à raison des contenus/Offres fournis par les Professionnels (notamment prix, descriptifs des Offres...), sauf si KOACHER ne les rendait pas promptement inaccessibles après que leur illicéité lui aura été notifiée dans les conditions prévues par la LCEN.

### **2. CRITÈRES DE DE REFERENCEMENT**

Tant le Professionnel que KOACHER peuvent mettre fin au contrat qui les lie sans motif et à condition de respecter le délai de préavis prévu au contrat.

Par ailleurs, tout manquement, inexécution ou mauvaise exécution par le Professionnel de ses obligations légales ou contractuelles, pourra entraîner, en fonction de la gravité du manquement et de la situation, :

- La suppression immédiate, temporaire ou définitive, des Offres litigieuses du Professionnel,
- L'interdiction, temporaire ou définitive, de mettre en ligne des Offres sur une ou plusieurs catégories de Offres défini(s),

- La suspension immédiate et temporaire du Compte du Professionnel.

KOACHER indiquera au Professionnel, par e-mail, les faits ou les circonstances spécifiques et les motifs pour lesquels il envisage de prendre une telle décision au moins 15 jours avant de sa prise d'effet sauf cas d'urgence avec suppression immédiate. La décision du Professionnel sera effective à l'issue de ce délai, sauf si le Professionnel a entre-temps remédié à la situation.

Dans de telles hypothèses, KOACHER pourra également dénoncer le Contrat, 30 jours après l'envoi d'un e-mail indiquant les faits ou circonstances spécifiques et les motifs justificatifs, si le Professionnel n'a pas remédié au manquement légal et/ou contractuel invoqué.

En cas de manquement grave ou répété à ses obligations légales et/ou contractuelles, KOACHER ne sera pas tenu de respecter un délai de préavis pour mettre les mesures exposées ci-dessus. KOACHER transmettra au Professionnel concerné, l'exposé des motifs de cette décision par e-mail.

### **3. CRITÈRES DE CLASSEMENT**

Les Offres sont proposées par emplacement géographique, spécialités de Professionnel, prix et disponibilités. L'Utilisateur a la possibilité de modifier le classement sur la page des résultats de recherche en sélectionnant un critère de tri différent.

Par ailleurs, KOACHER peut mettre en place un programme « Offre sponsorisé » permettant à un Professionnel d'augmenter la visibilité de ses Offres, moyennant une rémunération. Ces Offres apparaissent par défaut en tant que Offre « Conseillé par KOACHER ».